

Compte rendu de la rencontre avec le Conseil Régional

Rennes le 15 mars 2018

Présents :

Laurence Fortin, Sébastien Hamard, Marianne Baboeuf, Jean Verger, Guy Jourden, Maryse Larpent, Sylvie Jolivot

Ordre du Jour :

- Programme du réseau pour 2018
- Implication du réseau dans la Breizh Cop
- Implication du réseau dans Nos territoires innovent
- Question de la parité et de la représentativité des différentes classes d'âge au sein des CD
- Budget pour le réseau en 2018

Compte-rendu :

- Présentation de S. Jolivot qui remplace Claire Guirimand. Information de l'accroissement du temps de travail dédié au réseau : CD St Briec (S. Jolivot) = 0.3 ETP et CD Brest (M. Larpent) = 0.2 ETP. Total = un mi-temps.
- Questions de Mme Fortin et M. Hamard sur :
 - La constitution du CD de Couesnon Marche de Bretagne (en cours)
Guy Jourden et Jean Verger, coordinateurs du Réseau, sont intervenus dans le territoire afin d'y présenter les missions d'un conseil de développement et celles du réseau breton.
 - L'implication des EPCI dans les Conseils de développement :
De nombreux Conseils de développement rencontrent des difficultés. On constate une faible implication, voir une réticence, des EPCI sur le sujet de la démocratie participative.
- Rappel du programme du réseau pour 2018 tel qu'il a été présenté avec la demande de subvention.
- Validation du calendrier Breizh Cop et de la demande de labellisation pour 4 événements du réseau :
 - 23 Avril ; Les Mobilités à Gourin
 - 30 Octobre ; les Transitions à Lorient
 - 14 novembre ; temps fort sur les insularités à Auray
 - 22 Novembre ; Assises citoyennes la mer et du littoral à Brest

Le kit Breizh Cop comprendra : le logo à afficher, un jeu de 7 famille (testé sur un atelier à Pontivy le 31 janvier) à promouvoir, un atelier breton qui sera disponible sur le site et qu'il s'agira de relayer.

- Validation de l'implication **technique** (plus que politique) du Réseau dans « Les Territoires innovent » - cf Pontivy le 31 janvier 2018 (prochain événement aura lieu mi-2019). Le CRB souhaite que les CD amènent de nouveaux partenaires, que ces événements aboutissent à de nouvelles formes de coopérations que la Région pourra articuler.

- Echange sur la pertinence d'une Convention mutli-partite entre région, pays, CD et EPCI notamment pour encourager à plus de parité et d'implication de différentes classes d'âge. La région souhaite que le réseau soit pro-actif sur ces points, chaque CD doit faire des efforts de son côté (notamment sur la parité). Le Conseil régional sera très attentif à la volonté et les actions mises en œuvre par les Conseils en vue de développer la parité et la représentativité des différentes classes d'âge. Il incite fortement les Conseil à rappeler la loi aux EPCI et envisage l'élaboration d'une convention tripartite Région/EPCI/Conseils de développement établissant une proportion minimale de femmes dans les conseils. Le non-respect de cette convention pourra entraîner une baisse de la subvention régionale. Cette convention pourrait également engager les EPCI à augmenter leur niveau de contribution au fonctionnement des Conseils afin d'atteindre au minimum le niveau du financement régional. Ainsi, considérant que la création d'un Conseil de développement est devenue obligatoire dans les EPCI de plus de 20 000 habitants, le Conseil régional considère qu'il n'est pas normal que la participation financière de la région excède celle de l'EPCI ou du Pays.
Le Conseil régional nous alerte également sur le sujet de la jeunesse ; il encourage les Conseils de développement à faire le lien avec des services civiques de leur territoire (en poste dans les EPCI par exemple) et que le Réseau se rapproche de l'Agence des services civiques (pour proposer un volet sur les CD dans leur formation par exemple).
En 2018, la Région devient cheffe de file des politiques Jeunesse ; elle peut inviter le Réseau des CD sur des temps dédiés pour qu'il se fasse connaître.
- Echange sur le budget 2018 : la Région participera à hauteur de 15 000 € pas davantage (17 000 € demandés). Pour information, l'approche globale des budgets et les crédits de fonctionnement sont en diminution de 15 % cette année.